

Communiqué de presse du 22 octobre 2017

Nouveaux insecticides tueurs d'abeilles L'ETAT PEUT ET DOIT S'Y OPPOSER... DEFINITIVEMENT !

La crédibilité des Etats généraux de l'Alimentation est en question. Le bref communiqué du 20 octobre du ministère de l'Agriculture, concernant les insecticides ultra-toxiques Closer et Transform, ne calmera pas la colère des apiculteurs. Il dissipera encore moins le doute qui s'est accru au fil des années sur l'indépendance et la fiabilité des experts en charge de l'évaluation du risque pesticide au sein de l'ANSES et de l'EFSA.

Le Syndicat National d'Apiculture et Terre d'Abeilles exigent que la lumière soit faite sur une situation ambiguë, récurrente, en matière d'évaluation du risque pesticide, qui consiste à privilégier les intérêts des firmes agrochimiques au mépris le plus absolu de la santé humaine et animale, de l'environnement, de la biodiversité et des générations à venir. L'Etat doit mettre un terme, définitif, à cette situation intolérable.

Ils demandent une mobilisation de tous les Français aux côtés des apiculteurs, contre cette nouvelle imposture.

NOTRE SANTE DEPEND DU CHOIX DES EXPERTS

L'interdiction des néonicotinoïdes votée en 2016 - après vingt ans de désastre pour la faune pollinisatrice, serait anéantie par cette récente décision de l'Agence nationale de sécurité sanitaire d'autoriser deux nouveaux insecticides ultra-toxiques pour traiter fruits, légumes et céréales à paille ! Sur la base de l'avis de ses experts, l'ANSES autorise donc à poursuivre, sur notre territoire, l'extermination des insectes pollinisateurs et de la biodiversité, la ruine des entreprises apicoles et l'augmentation des importations de miel - que la France pourrait produire et que les Français réclament. Des avis d'experts favorables à exposer encore les populations humaines et animales aux effets délétères de nouveaux contaminants chimiques à très hauts risques.

- **Le Syndicat National d'Apiculture et Terre d'Abeilles demandent l'interdiction définitive du Closer et du Transform et de tous les pesticides mettant en œuvre le sulfoxaflor et autres matières actives de la famille des néonicotinoïdes – conformément à ce que prévoit la loi pour la reconquête de la biodiversité.**

La crédibilité du gouvernement, à l'heure des Etats généraux de l'Alimentation qui visent à « réussir la transition écologique et solidaire de notre agriculture », est désormais suspendue à la décision qui sera prise.

Le gouvernement dispose en effet de la prérogative de suspendre immédiatement l'AMM du sulfoxaflor et de demander à l'Anses de revoir sa décision dans un délai de 30 jours au lieu de 3 mois (*).

- **Ils exigent aussi :**
 - De l'EFSA : Les données présentées par Dow AgroSciences pour obtenir l'autorisation du Sulfoxaflor, ainsi que la liste des experts en charge du dossier.
 - De l'ANSES : Les données justifiant d'autoriser les insecticides Closer et Transform, ainsi que la liste des experts en charge de ces dossiers.
 - De l'ETAT : Qu'une enquête soit diligentée dans les plus brefs délais au sein de l'ANSES et de l'EFSA pour vérifier l'indépendance et la compétence des experts en charge de l'évaluation du risque pesticide. Afin qu'aucune autorisation ne soit plus accordée à des pesticides à hauts risques.

.../...

- **Le Syndicat National d'Apiculture et Terre d'Abeilles refusent catégoriquement que les abeilles et les exploitations apicoles soient pour des années encore le laboratoire grandeur nature de pharmacovigilance de l'ANSES.**

La faillite de l'expertise en matière d'évaluation du risque pesticide a été mise au jour à multiples reprises au fil de ces quinze dernières années par de nombreux scientifiques rigoureux et indépendants. Victimes et cobayes, les apiculteurs et leurs abeilles en payent toujours les conséquences directes depuis plus de vingt ans. Pourtant, **le laboratoire de Sophia Antipolis de l'ANSES a été désigné « laboratoire de référence de l'Union européenne sur la santé des abeilles » ! Une raison supplémentaire pour s'interroger sur l'indépendance des experts de l'ANSES et de l'EFSA.**

La santé humaine et l'écosystème ne peuvent pas, indéfiniment, être sacrifiés aux pesticides. Eu égard au coût environnemental, sanitaire et social exorbitant que représentent leurs effets délétères - qui devrait être pris en compte dans les processus d'homologation par les ministres de l'Agriculture, de l'Ecologie et de la Santé, le motif invariablement utilisé par les firmes de « protéger les plantes » n'est définitivement plus recevable. L'agro-écologie offre des alternatives permettant de produire autrement, efficacement, dans le respect du vivant.

Plus d'information :

Le niveau élevé de risque pour les abeilles que présente le sulfoxaflor - matière active des insecticides *Closer et Transform*, aux mêmes effets délétères que les néonicotinoïdes, a été clairement pointé du doigt par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA). Un risque si élevé que les Etats-Unis l'ont interdit il y a deux ans, après l'extermination de milliards d'abeilles butineuses !

Dow AgroSciences, le fabricant du *sulfoxaflor* et des deux insecticides *Closer* et *Transform*, a engagé dans ses rangs une personnalité très initiée (...) qui siège depuis longtemps dans les principaux groupes d'experts et/ou institutions internationales.

(*) Cf l'article L1313-5 du code de la santé publique :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006072665&idArticle=LEGIARTI000021661404&dateTexte=&categorieLien=cid>

Contacts presse :

Béatrice ROBROLLE (Terre d'Abeilles) Tél. 06 77 40 16 51

Frank ALETRU (SNA) Tél. 06 07 80 01 04